

Titre de la proposition : Proposition pour soutenir la réflexion et l'expérimentation autour de la sécurité sociale de l'alimentation

Date : 14/11/2023

Signataires de la proposition : Lyse BAUDUIN

Constats :

Considérant qu'en Belgique, en 2021, on estimait le nombre de personnes vivant sous le seuil de pauvreté à 1.650.000 citoyen.ne.s.

Considérant que la succession de crises que nous connaissons depuis plusieurs années a exacerbé cette situation difficile, voyant le nombre de personnes précarisées augmenter. En 2022, cela concernerait déjà plus de 2 millions de belges (soit 1 personne sur 5).

Considérant que parmi ces personnes en situation précaire, seul un tiers se tourne vers l'aide alimentaire (selon la fédération belge des banques alimentaires). L'aide alimentaire organisée passe par des structures telles que les CPAS, Maisons Croix-Rouge...

Considérant que l'aide alimentaire organisée sur notre territoire ne permet pas un droit à l'alimentation suffisant. Comme défini par le Comité sur les droits économiques, sociaux et culturels (Comité sur les DESC) : « Le droit à une alimentation adéquate est réalisé lorsque chaque homme, chaque femme et chaque enfant, seul ou en communauté avec autrui, a accès à tout instant, physiquement et économiquement, à une alimentation adéquate ou aux moyens de se la procurer ».

En ce sens, cette alimentation doit être :

- abordable (par rapport aux revenus)
- disponible (accessible géographiquement)
- adéquate et choisie (en fonction de nos choix, nos besoins nutritionnels individuels, nos valeurs culturelles, etc.)
- durable : pour l'environnement et les générations futures.

Or :

- Seule une partie des personnes précaires passent la porte des services d'aide : elles n'osent pas toujours se manifester auprès de ces organismes, car cela implique notamment de devoir se justifier dans cette demande d'aide (contrôle).
- Les produits distribués ne répondent pas eux enjeux d'une alimentation durable (rebus de l'agro-industrie) et ne sont ni adéquats, ni choisis.
- L'alimentation, besoin humain fondamental, est trop peu accessible

économiquement : de nombreux ménages utilisent le budget dédié à l'alimentation comme variable d'ajustement (fluctue en fonction du budget mensuel disponible et passe après d'autres dépenses type loyers, énergies, etc.).

- Plus les revenus sont bas, moins il y a de marges de manœuvre pour choisir une alimentation de qualité.

Considérant que selon une étude de Sciensano, les citoyen.ne.s, précaires ou non, sont en situation de malnutrition. Toutefois, la précarité accentuerait un comportement de malbouffe / consommation de produits ultra-transformés lié à la situation de cette partie de la population et non l'envie. En effet, plusieurs projets, dont celui du CPAS des Bons-Villiers, montre que les bénéficiaires de l'aide sociale, notamment alimentaire, sont très preneurs de produits locaux et de qualité. Toutefois ça ne leur est pas toujours accessible.

Par ailleurs, une grande partie de la population mange mal : par exemple, seul 12% de la population répond à ses besoins nutritionnels en fruits et légumes.

Et si alors, nous participions à développer un système universel où chacun.e accéderait à une alimentation saine et durable et cotiserait à hauteur de ses moyens ?

Recommandations :

C'est pourquoi Génération Engagée propose :

- De soutenir la réflexion et l'expérimentation autour de la sécurité sociale de l'alimentation.
- Celle-ci serait inspirée de la sécurité sociale de la santé : Elle permettrait de financer la transition du système alimentaire et de garantir l'accès à une alimentation durable pour tou.te.s
- Principes de la SSA :
 - Cotisation progressive, proportionnée aux revenus (Cela représenterait une augmentation moyenne de 3% des cotisations, équivalent à 50€ euros par mois).
 - Redistribution universelle : réparti entre les consommateurs mais aussi pour investir dans des projets durables.
 - Conventonnement démocratique : il s'agirait de définir, sur base de critères de durabilité, les produits visés par la SSA. On pourrait pour se faire s'appuyer sur des concertations locales : par exemple via des coopératives, ceintures alimentaires ou conseils de politique alimentaire.
- La démarche devrait être progressive car besoin d'investissement et de structuration des filières agricoles wallonnes pour répondre à la demande. En sensibilisant les publics les plus éloignés de l'alimentation durable et locale, et en rendant structurel le droit à une alimentation de ce type, on permet ainsi à l'offre de se développer et on répond également aux enjeux de relocalisation de notre système alimentaire, tout en garantissant une accessibilité de ces produits et une juste rémunération aux différents acteur.trice.s de la chaîne alimentaire.
- La SSA générerait une enveloppe de 20 Milliard par an pour la Belgique (dont 3 à 5 % destiné au coût de fonctionnement).